

Compte rendu du conseil municipal

Du 3 Décembre 2021

Le 3 décembre 2021 à 18h30, le conseil municipal s'est réuni en la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Mr le Maire, MANFRIN Jean-Marc

Étaient présent :

MANFRIN Jean-Marc, ROSELLO José, BIAU Jean-Luc, PAREDES Baptiste, GALY-BRUSQUET Pierre, MARTY Lætitia.

Était absent

LE LURON Renaud donne procuration à Mme MARTY Laetitia

Élu secrétaire :

Mr PAREDES Baptiste

Début de séance 18h30

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du dernier conseil en date du 15 octobre 2021**
- **Délibération pour les frais de scolarité de l'école de Latrape**
- **Délibération pour l'estimation de la valeur vénale du chemin de « Pécouil »**
- **Questions diverses**

* Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le compte rendu du 15 octobre 2021.

* Mr le Maire présente la délibération 03/2021 proposée par la commune de Latrape, mentionnant l'augmentation de la participation financière, pour subvenir aux frais de fonctionnement de l'établissement. La commune de Latrape demande 1000€ par an et par enfant scolarisé soit une augmentation de 150€ par enfant.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces modifications.

* Mr le Maire propose d'estimer la valeur vénale du chemin de « Pécouil » à 0.15€ le mètre carré.

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité la décision de Mr le maire.

Pas de questions diverses.

Fin de séance à 19h50

